

Droit international public général

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Droit international public général / Olivier Blin ; [préface de Lucien Rapp]

Auteur(s) : Blin, Olivier (1967-....) juriste

Autre(s) responsabilité(s) : Rapp, Lucien (1954-....) juriste (Préfacier)

Mention d'édition : 2e édition

Publication : Bruxelles : Bruylant, DL 2019

Description matérielle : 1 vol. (320 p.) ; 24 cm

Collection : Collection Paradigme Métiers

ISBN : 978-2-39013-243-1

EAN : 9782390132431

Appartient à la collection : Paradigme (Métiers) 2506-9004

Classification décimale Dewey : 341

Note sur la description bibliographique : La couv. porte en plus : "CRFPA" et "Exercices corrigés gratuits en ligne"

Note sur le titre et les responsabilités : CRFPA = Centre régional de formation professionnelle des avocats

Note sur la collection : L'ouvrage porte par erreur l'ISSN 2294-3323

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. p. [303]-305. Notes bibliogr. Index

Résumé ou extrait : La 4e de couverture indique : "L'importance du droit international ne se dément pas aujourd'hui, qu'il s'agisse des enjeux à dimension mondiale - la crise économique et financière, la question migratoire, la lutte contre le terrorisme ou encore le dossier du climat - qui mobilisent les responsables politiques des principales puissances du monde, comme de l'articulation entre les règles internationales et

les règles nationales, laquelle intéresse directement les justiciables susceptibles d'agir devant leur juge interne en invoquant certaines règles régionales ou universelles. Il faut dire que la société internationale a profondément évolué ces soixante dernières années avec le développement des organisations internationales (l'ONU bien sûr, mais aussi le Conseil de l'Europe, l'OCDE, l'OMC...) - dont certaines ont donné naissance à de véritables sous-systèmes autonomes (celui de l'Union européenne tout particulièrement) -, la création de juridictions internationales (CIJ, CrEDH, CJUE, Tribunal international du droit de la mer et plus récemment CPI), l'affirmation progressive des acteurs privés (ONG, multinationales et individus), et la transformation des modes de formation des sources internationales avec l'essor de la Soft Law à côté de la Hard Law traditionnelle. Dans ces conditions, de nombreuses questions se posent : l'Etat a-t-il encore la "taille critique" pour agir efficacement au niveau international ? ; est-il pertinent de prétendre qu'il existe une crise des organisations internationales ? ; quelle est la compétence de la CPI ? ; les traités sont-ils les seules sources du droit international public ? ; quelles sont les caractéristiques de la responsabilité internationale ?... Voici quelques-uns des débats abordés dans cet ouvrage destiné aux étudiants de tous niveaux, intéressés par les questions internationales."

Sujet - Nom commun : Droit international

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Manuels d'enseignement supérieur